



**3<sup>e</sup> CORRECTION  
DU RHÔNE**  
SÉCURITÉ POUR LE FUTUR

automne

2019



# LA 3<sup>e</sup> CORRECTION DU RHÔNE DANS LE CHABLAIS : UN GRAND PROJET INTERCANTONAL

1 FLEUVE  
4 TRONÇONS  
2 CANTONS  
15 COMMUNES

## LES 4 TRONÇONS D'AVANT EN AMONT :

- La revitalisation du Delta du Rhône
- Le tronçon entre Port-Valais - Chessel
- La mesure prioritaire du Chablais
- Le tronçon Lavey - Saint-Maurice

Le Rhône est une limite territoriale naturelle. En Valais, il sépare des communes et dans le Chablais, deux cantons.

Le projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône dans le Chablais concerne 30 km de fleuve, 2 cantons et 15 communes. L'ensemble du linéaire est divisé en 4 tronçons prioritaires, complété

par des mesures ponctuelles telles que la mesure anticipée de Massongex (MA) qui va débiter.



Aujourd'hui, on parle de faire de cette limite un trait d'union. De faire partager aux gens qui se trouvent des deux côtés du fleuve un espace commun. Celui-ci sera dévolu à la sécurité des habitants et des biens, mais aussi à la nature, à la détente et à la mobilité douce.

Les Conseils d'Etat valaisan et vaudois ont ratifié ensemble, en 2016, cette vision conjointe de l'aménagement du Rhône, grâce à un plan qui fixe les grandes lignes du dossier : où renforcer le fleuve, où l'élargir et quelles sont les priorités. ●

## SÉCURISER DURABLEMENT LE CHABLAIS

Jacqueline de Quattro  
Conseillère d'Etat (VD)



La 3<sup>e</sup> correction du Rhône répond à un impératif sécuritaire majeur : garantir un cadre de vie sûr à la population et assurer la protection des biens matériels. Rien que pour le Chablais, les dégâts d'une inondation sont estimés à plus de deux milliards de francs, dont quelque 500 millions pour la partie vaudoise.

L'élargissement du Rhône permettra de parer au risque bien réel d'une rupture des digues, tout en redonnant une place de choix à la dynamique naturelle propre à un fleuve de cette envergure. En matière de soutien à la biodiversité, la création d'un vaste delta à l'embouchure du Rhône dans le lac Léman sera assurément la mesure phare des aménagements prévus dans le Chablais.

Le coût de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône dans le Chablais se chiffre à près de 730 millions de francs assumés à 37,5%

par le Canton de Vaud et à 62,5% par le Valais. Cette clef de répartition a été définie en fonction de l'emprise du projet et des dégâts pouvant résulter d'une crue du Rhône.

Le financement vaudois est assuré par un premier crédit de 60 millions de francs pour les dix prochaines années, accepté en juin 2018 par le Grand Conseil. Le Valais gère quant à lui sa participation à l'aide d'un fonds d'investissement cantonal. Le projet bénéficiera d'un subventionnement de la Confédération, qui s'échelonne entre 45% et 80% en fonction du type d'intervention menée. Les communes participeront également à hauteur de 2% à 3%, en raison essentiellement de la protection accrue dont elles bénéficieront. En outre, le financement du projet sera complété par l'Office fédéral des routes et par les CFF.

## LES PLUS-VALUES POUR LES COMMUNES DU CHABLAIS

Jacques Melly  
Conseiller d'Etat (VS)



Pour les communes et leur population, l'avantage premier est la sécurité. Le projet va les protéger contre les crues du Rhône, même supérieures à celles que l'on a vécues en octobre 2000. Ces travaux vont empêcher les inondations, protéger les habitants de même que les investissements qui ont été opérés dans la plaine. Ce projet va aussi permettre de nouveaux investissements dans certains secteurs aujourd'hui ralentis, voire bloqués en raison de ces dangers.

Autre avantage, le changement du paysage qui deviendra plus naturel permettra la création de zones de loisirs et de détente qui jusqu'alors n'existaient pas. La mobilité douce autour du fleuve sera accrue, que ce soit le long des berges vaudoises et valaisannes, ou transversalement, grâce aux nouvelles passerelles qui enjamberont le Rhône.

Le nouveau visage du Rhône incitera aux promenades en famille, avec des poussettes, à pied ou à cheval. Ou encore à des siestes sur des chaises longues sur les berges et, dans les secteurs plus urbains, à la pratique du roller par exemple. Ainsi, dans la mesure du possible, les différents types de mobilité douce bénéficieront d'emplacements dédiés.

La sécurisation de la plaine permettra encore aux surfaces agricoles d'être nettement moins touchées lors de graves crues. Grâce aux travaux projetés, la branche améliorera ses structures de production et valorisera ses produits.

Enfin, la 3<sup>e</sup> correction du Rhône dans le Chablais sera coordonnée dans le secteur Massongex-Bex avec la création d'une centrale-barrage de basse chute\* sur le fleuve, pour une production hydroélectrique durable.

\* [www.palier-mbr.ch](http://www.palier-mbr.ch)

**TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS DANS LE CHABLAIS**

Plusieurs travaux de renforcement de digues ont été menés à bien :

**2010** Aigle  
Ollon  
**2016** Port-Valais  
Illarsaz  
Collombey  
**2017** Vouvry

Des mesures de protection contre les fousseurs ont également été prises entre 2010 et 2018.



## LA MESURE PRIORITAIRE DU CHABLAIS



Vue du Rhône élargi. Le nouvel espace dédié au fleuve laissera de la place au développement de bancs de gravier dans le nouveau lit. Les nouvelles digues seront propices à la mobilité douce et au développement de la végétation. La population aura accès au bord de l'eau par endroits.

### EN CHIFFRES

- **Dégâts potentiels en cas de crue:**  
2,2 milliards de francs
- **Etendue des travaux de sécurisation:**  
15 kilomètres, sur les deux rives du fleuve
- **Durée de la mesure:**  
une vingtaine d'années, dont quinze ans de travaux

### Quels travaux pour quelles améliorations ?

- La mesure prioritaire du Chablais porte sur 15 kilomètres. Du côté amont, elle part de Bex en rive droite et de Massongex en rive gauche, pour s'étendre jusqu'à Yverne en rive droite et à Vouvry en rive gauche. Elle consiste en un élargissement du fleuve à partir de l'embouchure de l'Avançon. D'une largeur actuelle en pied de digue extérieure de 90 mètres, le Rhône passera à une largeur de 190 mètres, pour garantir le passage des crues sans débordement. Sur trois secteurs, des élargissements ponctuels plus importants offriront une plus-value pour la nature.

### Pourquoi une telle mesure ?

- Il s'agit globalement d'augmenter fortement la sécurité dans la zone, afin de protéger durablement les riverains et la population en général. Grâce aux élargissements ponctuels prévus du Rhône, la mesure vise aussi l'amélioration du bilan environnemental et des aspects loisirs, détente, mobilité et paysage. Ainsi, le secteur industriel et bâti prioritaire sera durablement sécurisé. Grâce à la suppression des zones de danger, les activités actuelles pourront être maintenues et de nouvelles se développer.

### Comment s'y prendra-t-on ?

- Les travaux consisteront à déplacer ou à consolider les digues existantes qui datent de la 2<sup>e</sup> correction du Rhône. Les digues déplacées le seront alternativement en rive gauche ou en rive droite, selon les emprises définies dans le plan d'aménagement du Rhône. Une fois les nouvelles digues construites, les anciennes seront démontées, laissant ainsi davantage d'espace au Rhône.

## LA REVITALISATION DU DELTA DU RHÔNE

Aujourd'hui, le Rhône est canalisé jusqu'à son embouchure dans le Léman. Celle-ci sera revitalisée grâce à la 3<sup>e</sup> correction du Rhône.

Le projet offrira l'opportunité au fleuve de redévelopper un delta naturel. A cette fin, deux nouveaux bras seront creusés en rive droite, à l'aval de la passerelle des Grangettes. Cette intervention humaine

donnera au Rhône l'impulsion nécessaire pour que se crée un delta favorable à la biodiversité. Des chemins seront aménagés pour permettre la découverte de ces nouvelles richesses naturelles.

Delta à l'embouchure du Léman : restituer une dynamique naturelle au Rhône.



## RENFORCEMENT DE DIGUES À MASSONGEX

Un renforcement de digues va débuter à Massongex où il s'agira de protéger quelque 360 personnes vivant au pied des berges et d'éviter plus de 80 millions de dégâts potentiels. Des parois de métal (similaires à celles installées à Illarsaz sur la photo ci-dessous) de 9,5 mètres de profondeur sont enfoncées dans la digue sur une longueur de 1,2 kilomètre.

